



ATTRIBUTION DE L'ENVELOPPE BONUS PETIT CYCLE DE L'EAU DANS LE CADRE DU CONTRAT GLOBAL DU BASSIN VERSANT DE L'ARVE

Le 28 juin dernier, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) et l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ont signé, dans le cadre du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau, qui couvre la période 2019-2024, le premier contrat global du bassin Rhône-Méditerranée avec 44 maîtres d'ouvrages du bassin de l'Arve.

Ce contrat prévoit la réalisation sur 3 ans :

- De 51 actions « grand cycle de l'eau » : principalement sur la restauration des rivières et des zones humides,
- Des actions dans le cadre de Arve Pure 2022 : prévention et réduction des pollutions industrielles toxiques,
- De 85 actions « petit cycle de l'eau » : préservation des ressources en eau potable et réduction des pollutions des systèmes d'assainissement.

L'agence de l'eau apportera 34 millions d'euros d'aides financières pour la réalisation de projets s'élevant à environ 110 millions d'euros.

Dans le cadre de contrats pluriannuels, le 11^{ème} programme de l'agence a adopté la mise à disposition d'une « enveloppe bonus » petit cycle de l'eau, à destination des maîtres d'ouvrages portant la compétence eau potable et/ou assainissement pour des projets relevant du petit cycle de l'eau qui ne pourraient pas bénéficier de subventions dans le cadre d'aides classiques de l'agence de l'eau. . .



L'enveloppe bonus petit cycle du contrat Global du bassin versant de l'Arve s'élève à **1 823 044 €** et permet ainsi de subventionner à hauteur de 30%, **27 projets supplémentaires**.

La commune de Passy a bénéficié d'une subvention de 52 500 €, afin de financer le renouvellement de la canalisation d'eau potable de l'avenue de la Plaine. Ces travaux permettront de garantir la bonne alimentation du secteur de l'Abbaye. Ils s'élèvent à 264 275 €, dont 97 810 € pour la réfection des enrobés.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet global de requalification de l'avenue de la Plaine, comprenant la reprise de l'ensemble des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs, la fibre optique, les travaux d'entretien du pont franchissant l'Arve et la création d'une piste cyclable.